

## La Poste doit répondre à ses revendications de ses retraités !!!

**NOUVEAU TEMPS FORT D'INITIATIVE ET D' ACTIONS DU 5 AU 9 FÉVRIER  
DANS LE CADRE DE LA BATAILLE GÉNÉRALE DU POUVOIR D'ACHAT**

**La décision brutale de La Poste de supprimer en juin dernier les quelques avantages dont les retraités bénéficiaient encore sur leur compte courant a suscité beaucoup de révolte et de colère chez les postiers à la retraite aujourd'hui blessés et scandalisés !**

Une mesure d'autant plus injuste qu'en février 2023 le chiffre d'affaires du Groupe La Poste a progressé de plus de 35 milliards d'euros. Car de quoi parle t'on, le terme « *avantage* » est sans conteste totalement inapproprié.

- Une prime de fidélité de 100 à 150 Euros maximum par an imposable (versée ces jours-ci au titre de l'année 2023)
- Un service Adésio qui n'est plus commercialisé, seul les usagers inscrits avant septembre 2011 bénéficie de 50% e réduction de la carte bleue gratuite auparavant.
- Un taux de découvert préférentiel, une façon on de se faire de l'argent sur le dos de ses ex-salariés qui touchent pour la plupart des petites retraites.

Comme si cela ne suffisait pas, La Poste toujours à la recherche du moindre profit, envisage de supprimer la ristourne aux retraités dans ses restaurants. Dépouillant ainsi les retraités de pouvoir d'achat socialisé, fruit d'années de travail.

Après des décennies passées à développer l'entreprise, La Poste veut se débarrasser des retraités. Mais c'est sans compter sur les actions engagées le 23 octobre puis en fin d'année lors d'un premier temps fort. Les milliers de signatures sur les pétitions remises lors de rassemblements devant les directions de La Poste, devant les préfectures, les distributions de tracts, les conférences de presse ...ont été de nature à faire bouger les choses. La Banque Postale, après avoir pris en compte la colère des retraités, vient d'annoncer lors d'un récent CA de La Poste qu'elle ferait des propositions aux organisations syndical.

Pour que nos revendications portées par la CGT FAPT et son UFR soient entendues, continuons à signer massivement les pétitions et à développer des initiatives sur les lieux de vie et dans les entreprises avec les actifs.

**Cela permettra de soutenir et de donner du poids lors de la rencontre demandée par la CGT FAPT et validée par Philippe WAHL qui portera sur la prime de fidélité, la complémentaire santé et prévoyance, le droit aux vacances, les loisirs, la culture, les chèques vacances.**



**Agissons ensemble  
pour gagner  
sur nos revendications !**

Syndiquons-nous,  
Proposons à notre  
entourage de se syndiquer

